

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Délibération n°2021-034

Réunion du 20 septembre 2021

Objet : **Modification du tableau des effectifs**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Vu la délibération n°2021-020 du 7 juin 2021 portant modification du tableau des effectifs ;

Considérant la démission de Monsieur David Mercier, délégué stratégique du Syndicat Eure Normandie Numérique ;

Considérant les nécessités de service afin que notamment soit poursuivi le pilotage stratégique du syndicat Eure Normandie Numérique ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la modification du tableau des effectifs,
- De prendre acte de la démission du délégué en charge du pilotage stratégique du syndicat ;
- De créer un poste de catégorie A au tableau des emplois permanent s'élevant désormais à 3,

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- D'autoriser le Président à procéder au recrutement correspondant dans le respect des crédits alloués lors de l'adoption du budget.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 30
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 20 septembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE

